



Ouagadougou, le 20 avril 2023

COMMUNIQUE

Le Gouvernement a pris connaissance du communiqué du Haut-Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme du 06 avril 2023 à travers lequel, le Haut-Commissaire exprime sa préoccupation par rapport aux «restrictions imposées» aux médias et à l'espace civique au Burkina Faso.

Le Gouvernement remercie le Haut-commissaire pour l'intérêt qu'il accorde à la situation des Droits humains au Burkina Faso à travers les interpellations dont l'objectif est de contribuer à une meilleure protection des Droits humains dans le pays.

Le Gouvernement est conscient des enjeux liés à la préservation de l'espace civique et démocratique dans la consolidation des acquis des actions de lutte contre le terrorisme et le renforcement de la cohésion entre les communautés. A cet égard, le Gouvernement réaffirme son ferme engagement à assurer à tous les Burkinabè et à toute personne vivant au Burkina Faso, sans discrimination aucune, le plein exercice des libertés d'opinion, d'expression, de réunion et d'association telles que garanties par la Constitution et les conventions internationales auxquelles le Burkina Faso est partie.

En ce qui concerne les allégations de violation de Droits humains qui seraient imputables aux Forces de défense et de sécurité, le Gouvernement, conscient de la gravité de telles allégations, a entrepris de faire toute la lumière sur celles-ci. A ce titre, il rassure le Haut-commissaire que des enquêtes sont ouvertes. Les conclusions desdites enquêtes conduiront, si les faits sont établis, à des poursuites judiciaires contre les personnes impliquées dans la commission de ces faits et il n'y aura pas d'impunité pour des auteurs avérés de violation de Droits humains au Burkina Faso.

Le Gouvernement souligne avec force que la préservation de la vie, la protection des populations civiles et de leurs biens, la défense de la liberté et du modèle burkinabè du vivre-ensemble paisible entre les communautés constituent le sens de l'engagement des vaillantes Forces de défense et de sécurité ainsi que des valeureux Volontaires pour la défense de la patrie. Ces femmes et ces hommes combattent et ce, au péril de leur vie des hordes de terroristes qui tuent, pillent, violent et assassinent au quotidien la liberté dans notre pays. Leur combat est aussi celui de l'intégrité et de la dignité pour des millions de Burkinabè qui n'aspirent qu'à vivre libre et en paix dans leur patrie.

En tout état de cause, le Gouvernement réitère sa disponibilité à maintenir un dialogue constructif avec le Haut-Commissaire et son bureau et reste ouvert à toute contribution en matière de renforcement des conditions de promotion et de protection des Droits humains au Burkina Faso.

Le Porte-parole du Gouvernement



Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts,
des lettres et de la communication*

